

Peu nous importe que Paré ait cru au pouvoir guérisseur des rois, qu'il ait été huguenot ou mécréant, ce qui nous intéresse c'est qu'il fut bon, qu'il compâtît aux souffrances des pauvres gens au milieu desquels il a vécu. J'en citerai un exemple parmi beaucoup de semblables. Dans la campagne d'Allemagne de 1552, le malheureux serviteur d'un enseigne reçut sept coups d'épée sur la tête, quatre sur les bras, un sur l'épaule droite. Son maître fit creuser une fosse et voulait l'y jeter. Paré ému de pitié le mit sur une charrette, et lui fit office de médecin, d'apothicaire, de chirurgien et de cuisinier. Les hommes de la compagnie de M. de Rohan admirèrent tellement cette cure qu'ils se cotisèrent pour faire un cadeau à Paré; les hommes d'armes donnèrent un écu et archers un demi-écu. Qu'il ait soigné les nobles et les puissants c'était son métier, il était payé pour cela, mais qu'il ait été compatissant pour les humbles, et qu'il ait pansé les petits en même temps que les grands, les ennemis en même temps que les nôtres, c'est d'une vertu peu commune au XVI^e siècle. Cependant si bon que fut Paré, il n'avait pas, et en cela il est bien de son temps, le respect que nous avons de la vie humaine, ainsi que le prouve la célèbre anecdote du bézoard.

Le bezoard, de l'arabe bēzāhard, qui veut dire contre-poison, était une concrétion intestinale recueillie sur divers animaux. Les plus estimés étaient ceux de la chèvre sauvage et du porc-épie. On les croyait contre-poisons de tous les poisons et on les prenait à l'intérieur sous forme de poudre ou bien on les portait en guise de talisman, comme de nos jours les Orientaux portent encore des amulettes. Ils étaient vendus fort cher, et pour les mettre à la portée d'un grand nombre, on les louait à la journée, quelquefois pour une valeur dépassant 12 francs de notre monnaie.

Un seigneur avait apporté d'Espagne au roi Charles IX une pierre bézoard dont il vantait les vertus. Paré soutint l'opinion contraire, et insinua qu'on pourrait en faire l'expérience sur quelque coquin. Un malheureux cuisinier avait été condamné à la potence pour vol de deux plats d'argent: on lui proposa d'ingérer un poison, puis un contre-poison, lui promettant sa grâce s'il en revenait: il accepta. Un apothicaire lui fit prendre du sublimé et ensuite de la pierre de bézoard. Une heure plus tard,